Votre maison sera prospère tant qu'elle sera connue du grand public.

La CROIX DU NORD pénètre partout

Reproduction interdite.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'-Place), Lille.

ROUBAIX

Notre service d'incendie

On s'est beaucoup préoccupé, ces dernières années, d'améliorer notre service d'incendie. Études et voyages ayant pour but de modifier ou de renforcer le matériel n'ont pas été épargnés et l'on est arrivé à des résultats dont il y a lieu de se louer. Quand le programme des modifications déjà décidées aura reçu son entière exécution, avec la construction de la nouvelle caserne, l'augmentation du nombre des pompiers casernés, etc., Roubaix possédera certainement un service d'incendie pouvant rivaliser avec celui des villes les mieux défendues contre le terrible fléau.

Voyons maintenant comment fonctionne actuellement ce service :

L'effectif de la Compagnie

L'effectif de la Compagnie des sapeurs-pompiers se compose comme suit : un capitaine en premier, un lieutenant, deux sous-lieutenants, un chirurgien-major, un trésorier, dix sous-officiers, douze caporaux, un caporal - tambour, deux caporaux-clairons, trois tambours, cinq clairons, quarante-deux sapeurs-pompiers.

L'effectif est donc de quatre-vingt-un hommes, y compris l'état-major. Sur ce nombre, sont de service en permanence et logent à l'Hôtel des Pompiers : un sergent mécanicien, un caporal-chauffeur, un aide-mécanicien-électricien, deux sapeurs conducteurs.

Chaque homme, en entrant au corps, contracte un engagement de cinq ans qui ne peut être résilié que pour des causes reconnues légitimes par le Conseil d'Administration.

Le Corps possède une Caisse de retraites. De plus, la ville assure les sapeurs-pompiers contre les accidents survenus dans le service; elle accorde, en cas d'accident et d'incapacité de travail : 10 francs par jour aux officiers et 4 francs aux sous-officiers, caporaux et sapeurs.

Le matériel

Le matériel d'incendie comprend : deux pompes à vapeur avec accessoires ; deux pompes à bras aspirantes et foulantes avec leurs accessoires ; deux dévidoirs à bobines ; un dévidoir à caisse ; une voiture de premier départ armée de 780 mètres de tuyaux, lances, échelles, etc. ; une échelle aérienne libre de sauvetage (par suite d'un accident, cette échelle a été mise récemment hors d'usage et le Conseil municipal a voté une somme de dix mille francs pour l'achat d'une nouvelle échelle aérienne d'un système perfectionné) ; un petit train d'échelles ;

200 bouches d'eau pour pompes à vapeur ; 440 bouches d'eau pour pompes à bras et petits dévidoirs sont placées dans les différents quartiers de la ville, afin d'avoir, en toute circonstance, de l'eau à discrétion pour l'usage des pompes.

Quatre dépôts, armés comme suit, sont établis : 1° au poste de police, rue des Fossés, un dévidoir à bobines ; 2° rue Descartes, un dévidoir à bobines ; 3° rue du Collège, à l'ancien collège, une pompe à bras ; 4° à l'abattoir, une pompe à bras.

Les avertisseurs

Un réseau spécial d'appareils télégraphiques comprend : 7 avertisseurs d'incendie reliés avec le poste central, et 4 réseaux pour les 51 tocsins de rue.

Des appareils téléphoniques établis, un au Poste central et un chez le capitaine-commandant, sont en communication avec tout le réseau téléphonique et toute la nuit pour le service des incendies.

Le service des guetteurs de nuit à l'église Notre-Dame n'étant plus en rapport avec l'organisation actuelle des avertisseurs électriques, le Conseil municipal a supprimé le service depuis le mois de décembre 1905.

Les départs

Deux chevaux sont constamment harnachés et prêts à partir au premier appel, pendant le jour. La nuit, six chevaux se trouvent à l'écurie. Dès qu'un sinistre est signalé au Poste Central, l'alarme est immédiatement donnée au moyen des sonneries électriques installées dans le cour de l'Hôtel et dans les logements des pompiers casernés. Les chevaux sont aussitôt attelés et le premier départ comprenant le grand train d'échelles et la pompe à vapeur avec le personnel permanent s'effectue, le jour en une minute 1/2, la nuit en trois minutes.

Les incendies en 1906

Les appels d'incendie ont été, l'année dernière, de 43. Les incendies se sont répartis comme suit : deux cheminées, 2 ; feux de cheminées (sous-sols, fournils), 6 ; incendies d'appartements, 11 ; incendies de maisons à usage de commerce, 9 ; incendies de fermes, 2 ; incendies d'établissements industriels, 13.

Les dégâts occasionnés par le feu, au cours de cette même année dernière ont été de 418.000 francs.

Les pompiers sont intervenus dans 38 incendies. Une personne a été sauvée par eux.

Encyclique de Pie X. — Collection Bloud. — Rentez chez vous. — Le Maître de forge, à 1 fr. — A la LECTURE-POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Vaccinations et revaccinations gratuites (ancienne Ecole de Musique, place Notre-Dame). — La 5e séance de vaccinations gratuites aura lieu aujourd'hui dimanche 17 novembre, de 9 à 11 h. du matin.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des séances précédentes, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération vaccinale.

Une belle exposition de jeux et jouets à visiter au Bazar Moderne, 42, rue de la Gare. On trouve dans cette maison de première ordre un choix considérable de cadeaux pour fêtes. — M. et Mme Breysse offrent un superbe calendrier à tout acheteur d'au moins 3 francs.

Le Royal-Cinéma au Fontenoy. — Aujourd'hui dimanche, grande matinée de gala et de famille, à 3 h. précises. Toutes vues nouvelles.

Cecilia Roubaisienne. — Le banquet de Ste-Cécile aura lieu le samedi 23 novembre. Les auditions auront lieu le dimanche 8 décembre, à la messe de 11 h. 1/2, en l'église Notre-Dame et le 15 décembre, en l'église St-Martin, à la messe de midi.

Piano de tout facteur. Vente de confiance chez Marcotti, 8 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Bourse indépendante du travail de Roubaix (15, rue du Collège). — Bureau de placement gratuit : le dimanche de 8 à 9 h. 1/2; la semaine de 7 à 8 h. le matin et de 6 à 7 h. le soir.

Syndicat mixte de Pinçonnerie roubaisienne. Fête de Saint-Martin. — La section des décorés et médaillés du syndicat mixte, célèbrera dimanche 17 novembre 1907, la fête de St-Martin. — Les membres de la section sont invités à se trouver au siège syndical, 22, rue de la Paix, à Roubaix, à 14 heures 1/4, pour partir à 11 heures 40 à la messe qui sera célébrée à midi en l'église Saint-Martin pour le repos de l'âme de ses sociétaires décédés :

Mme veuve Henri Vandamme, M. Edmond Lefebvre, Mme Ve Amédée Prouvost, M. Edouard Dubar-Droulers, M. Achille Wibaux, chevalier de la Légion d'honneur, M. Jean Dubrulle, chevalier de la Légion d'honneur, membres d'honneurs et de MM. François Lecomble (militaire de Crimée), Désiré Descottignies (Tonkin), Emile Broevieille (sauvetage), Fidèle Hennebo (Travail), Pierre Lemoulé (Travail), Joseph Monnet (Travail), Louis Jansens (Madagascar et Coloniale), Charles Vanderstiggel (Annam, Tonkin, Chine), Henri Pinguet (Italie), Louis Herbaux (Italie, Crimée, Travail), Emile Decraemer (Travail), François Catteau (Sauvetage et Travail), Théodore Piat (Travail), décédés à fin 1903. — MM. François Monnet (Travail), Auguste Nivesse (Cavalerie et diplôme de mutualité), Cyrille Doucet (Travail), décédés en 1904. — MM. Clovis Renau (Italie), François Couroible (Travail), J.-B. Destemberg (Travail), Henri Delannoy (Travail), décédés en 1905.— MM. Henri Dassel (Travail) et Benjamin Maréat (Italie), décédés en 1906, membres actifs.

Une voiture sera à la porte du siège syndical pour prendre les invalides du quartier et il y aura à la porte de l'église Saint-Martin des voitures en nombre suffisant pour ceux qui s'étant rendus à l'église avec le tramway ne sauraient suivre le cortège.

Les membres du Conseil Syndical et les familles des décédés sont priés d'assister à la messe et d'avoir un pieux souvenir pour les défunts.

A 2 heures, banquet au siège syndical.

Cadeaux pour fêtes et mariages, Mme Kessler, 26, rue de la Gare-Roubaix. 1

Eau potable. — Par suite de la vidange du réservoir supérieur de Mouvaux, la pression d'eau potable sera un peu plus faible sur tout le réseau pendant 37 heures à compter d'hier samedi à 7 h. du soir.

Les chutes. — Un ouvrier tisserand, M. Victor Beauzier, 64 ans, rue Victor-Hugo, 95, occupé chez MM. François Ferlié et Cie, a fait un faux mouvement et est tombé du métier sur lequel il était monté pour arranger une armure. Le docteur qui l'a soigné, a déclaré que le talon droit était probablement fracturé. Le blessé devra subir un repos d'au moins 3 semaines.

— M. Constant Quatrémare, 38 ans, rue de l'Epidème, à Tourcoing, fileur chez MM. Motte et Blanchot, s'est fait une entorse du poignet droit en tombant dans son métier.

Pour les fêtes, voir les vitrines des magasins de la « Petite Jeannette », 3, rue St-Georges, Roubaix. Choix superbe et varié de jolis articles pour Cadeaux. —Prix absolument de réclame.

Jeunes voleurs. — Maurice Delcourt, 11 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 125, et Edgard Lefebvre, 13 ans, rue de la Balance, 70, ont été surpris au moment où ils dérobaient des livres dans la vitrine de M. Aimé Sauvage, marchand de journaux, Grande-Rue, 96.

Au cours de l'interrogatoire que leur a fait subir M. Grimaldi, commissaire, Delcourt et Lefebvre ont avoué avoir commis six vols semblables chez M. Sauvage. Celui-ci estime à 35 francs la valeur des publications dont il a constaté la disparition.

Voici l'emploi que Delcourt et Lefebvre avaient fait des livres dérobés : trois livres, valant chacun 0,60 ont été vendus ensemble pour un sou, un a été jeté; 7 autres ont été retrouvés au domicile de leurs parents.

Etant donné leur jeune âge, les deux jeunes voleurs n'ont pas été arrêtés.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
Roubaix, 73, rue Nain — **Tourcoing**, 7, rue du Sentier
Correspondant pour l'Etranger :
Caisse Commerciale Mouscron (Belgique)
Ordres de Bourse, Coupons, Souscriptions

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Grand choix de JOLIES NOUVEAUTÉS pour cadeaux, 5, rue du Priez, Lille

du 16 novembre 1907

Naissances.— Joseph Hespel, quai de Rouen, cour Prevost, 12. — Angèle Budts, rue d'Alger, cour Scherpereel, 2. — Nelly Devinne, rue Franklin, cour Crommelinck, 5. — Lucienne Dewattripont, rue de l'Ommelet, 171.— Gaston De Bosschere, rue Basse-Masure, 14.

Décès. — Rosalie Vanhaesebrouck, 90 ans, sans profession, Grande-Rue, 245. — Pierre Descamps, 19 ans, peintre, rue du Tilleul, 185. — Irma Reyr, 2 ans, rue Blanchemaille. — Marie Bettremieux, 57 ans, ménagère, rue Delezenne, cour Deblauwe, 8. — Anne Diest, 57 ans, rentière, rue du Bois, 17.

Publications de mariages. — Léon Boudimont, tisserand, rue du Tilleul, cour Buxon, 4, et Léocadie Robert, bobineuse, à Wattrelos.

Mariages. — Fernand Dubois ,comptable, et Clémence Detender, piqueuse. — Emile Théry, représentant de commerce, et Désiré Debeir, demoiselle de magasin. — Julien Loridan, échantillonneur, et Marie D'hoedt, couturière. Alphonse Verstraeten, teinturier, et Valentine Mange, ourdisseuse. — Léonard Samain, cordonnier, et Maria Thieffry, ménagère. — Gustave Lerouge, calorifugeur, et Marie Desmettre, ménagère. — Léon Frédéricq, débourreur, et Sophie Delcoigne, épeuleuse. — Henri Declercq, apprêteur, et Victorine Gebhardt, bobineuse. — Lucien Longuet, garçon coiffeur, et Marie Depoorter, servante.

WATTRELOS
SONNERIE DES CLOCHES

Arrêté réglementaire

Nous, Maire de la ville de Wattrelos,

Vu l'article 100 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale,

Vu l'article 27 de la loi du 9 décembre 1905 sur la Séparation des Eglises et de l'Etat et les articles 50 et 51 du règlement d'administration publique du 16 mars 1906 déterminant les conditions de la réglementation de la sonnerie des cloches, tant pour les sonneries religieuses que pour les sonneries civiles ;

Considérant qu'il nous appartient de réglementer ces sonneries ;

Considérant qu'il conviant de déterminer les circonstances dans lesquelles il sera fait usage des cloches dans les cérémonies civiles et religieuses ;

Arrêtons :

Article 1er. — Les cloches des églises pourront, sur notre ordre être mises en branle :

1° Pour annoncer les fêtes nationales, la veille et le jour, par une volée d'un quart d'heure ;

2° Lorsqu'il sera nécessaire de réunir les habitants pour prévenir ou arrêter quelque accident de nature à exiger leur concours tels que les cas d'incendie, d'inondation, d'émeute, d'invasion ou autres dangers publics de même nature ;

Art. 2. — Les curés ou desservants, ou en leur absence les vicaires des paroisses, auront seuls le droit de faire sonner les cloches pour les offices, prières publiques et autres exercices religieux usités dans l'église catholique, tels que :

1° L'« Angelus » qui sera sonné le matin, à midi et au soir. Cette sonnerie confirmera d'avoir lieu suivant l'usage admis à Wattrelos ;

2° Les messes paroissiales des dimanches et fêtes, les vêpres, salutes et autres exercices qui auraient lieu dans la soirée : on se conformera pour ces sonneries, aux usages locaux. Les grandes fêtes d'église seront annoncées la veille par une volée d'un quart d'heure ;

3° Les messes qui seront célébrées dans le cours de la semaine ;

4° Les décès, convois, services funèbres, en se conformant aux anciennes coutumes de la ville.

En temps d'épidémie, les sonneries pourront être suspendues pour les services funèbres.

Pendant les orages, le personnel des églises s'abstiendra de sonner les cloches en volée, et il se bornera à tinter pour annoncer les services journaliers aux heures réglées.

Art. 3. — Les curés, desservants ou vicaires ne pourront pour quelque raison que ce soit, faire sonner les cloches avant quatre heures et demie du matin et après huit heures et demie du soir, durant toute l'année.

Exception est faite pour le jour de la Toussaint, la fête des morts et le jour de Noël : pour ces jours-là on se conformera aux anciens usages.

Art. 4. — Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont et demeurent abrogées.

Art. 5. — Le présent arrêté sera notifié réguliérement aux intéressés.

Fait à la Mairie de Wattrelos, le onze novembre mil neuf cent sept.

Le Maire,
Signé : J. TAZAN.

Vu :
Lille, le 15 novembre 1907.
Pour le Préfet du Nord :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
Signé : RÉGNIER.

SAVON DU CONGO *Blanchit du teint* **Victor VAISSIER**

CROIX

Pharmacien de service : M. Fourlinnie, place Saint-Pierre.

Sainte-Cécile. — L'Union Chorale se fera entendre à Saint-Martin, à la messe de 11 heures 1/2. Elle interprètera le « Kyrie », de Dard, le « Sanctus » et l' « Agnus » de A. Mercier. Son chef, M. Mercier, chantera à l'Offertoire « Le Chant de Pâques ».

En venant monter à la marche. — Samedi matin, vers dix heures, M. Lardinois, chef de la musique municipale, sortant du Café de Mme veuve Gadenne, place Saint-Martin, au moment où un tramway passait à cet endroit, s'élança sur le marche-pied du car allant vers Roubaix. Il n'avait pas vu qu'une voiture-calandre que M. P. Segard, mercier, était occupée à nettoyer se trouvait sur l'accotement et présentait l'un de ses angles à la ligne du tramway. M. Lardinois se voyant d'un côté dans l'impossibilité de pénétrer sur la plate-forme et de l'autre menacé d'être broyé entre le car et la voiture, eut la présence d'esprit de lâcher prise et roula sur la chaussée. M. Lardinois en fut quitte pour une légère ecchymose à la main droite et la détérioration de ses vêtements.

Un obit sera chanté lundi à 9 heures 1/2, à Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Mme Ve Henri Cassette, née Marie-Rose Gons, mère de notre correspondant.

CROIX. — Naissance. — Emile Corbeel, 121, Grande-Rue.

WASQUEHAL

A la Fanfare. — Aujourd'hui dimanche après-midi, la fanfare de Wasquehal fira offrir par anticipation ses vœux à ses principaux dignitaires : MM. L.-B. Lepers, O. Laureyns, Ch. Lucq, etc., à l'occasion de la Sainte-Cécile. Elle donnera en leur honneur quelques joyeuses sérénades.

Dimanche prochain elle célébrera sa fête patronale en assistant à la grand'messe où elle exécutera les compositions les plus choisies.

Le soir, un banquet réunira ses membres et en l'honneur desquels se donnera une intéressante représentation.

Accident grave au refoulage de l'usine des Energies Electriques. — Hier matin, plusieurs wagons, chargés chacun de 28.000 kilos, s'avançaient sur le railway en ciment armé, qui rejoint, à une hauteur de 3 mètres, la ligne du chemin de fer à l'usine des Energies Electriques.

Faute de serrer le frein, les wagons sont allés se jeter contre le butoir qu'ils ont renversé et démoli. L'un des wagons est tombé du railway auquel il est resté suspendu, menaçant dans sa chute les ouvriers occupés à cet endroit. Les travaux de réparations ont été entrepris presque aussitôt après l'accident et se poursuivront toute la nuit et les jours suivants

Les dégâts sont assez considérables.

LANNOY

Pharmacien de garde. — M. Victor Verdier, place Carnot.

TOURCOING

M. le Doyen de St-Christophe
QUITTE SON PRESBYTÈRE

On sait les moyens employés par le Maire pour contraindre M. le Doyen et ses vicaires à quitter le presbytère de la rue de Tournai.

Le public a porté son jugement sur cet acte d'anticléricalisme. Nous nous bornerons donc à mentionner que samedi M. le Doyen a fait remettre les clefs du presbytère à M. Sevin, architecte municipal, en même temps que, par lettre, il avisait M. le Maire de son départ.

La volonté du Maire est donc faite ; la force, une fois de plus, prime le droit.

M. le Doyen habite rue Verte-Feuille, 6, MM. les vicaires rue de la Cloche, 35 et 39. C'est là que les paroissiens devront s'adresser pour leurs malades et pour tous les cas où ils auraient besoin du saint ministère d'un prêtre.

MODERNES VANDALES

AU PENSIONNAT SAINT-MICHEL — ON OPÈRE LA NUIT

Nous engageons vivement ceux de nos concitoyens, avides de curiosités, à faire, demain, dimanche, une petite promenade jusqu'à la rue du Haze, devenue plus que jamais «la plus belle rue de Tourcoing». Ils y verront du neuf et du beau... Ils feront bien de prendre avec eux leurs enfants, qui ne connaissent pas encore assez le sens du mot « Liberté », et de leurs amis qui refusent de croire aux « conquêtes de la Révolution ».

Pendant la nuit, — c'est l'heure des besognes louches, — on a **sécularisé** la façade du Pensionnat Saint-Michel : Enlevée la croix monumentale qui dominait si bien la construction ; enlevée la Vierge devant laquelle murmurait une joyeuse fontaine ; enlevé le beau Saint Michel à l'empreinte duquel tant d'enfants de Tourcoing prononcèrent leurs joyeux ébats ; enlevée avant, du même coup, la croix de fer du gracieux petit clocher qui élève vers le ciel, comme une dernière plainte, sa flèche éventrée. Désormais, Saint Michel n'a plus rien à envier à Notre-Dame des Anges.

Après tout, les exécuteurs de ces basses œuvres ont été conséquents avec eux-mêmes : une fois n'est pas coutume. Il n'y a plus rien à voir avec tout ce qui la nouvelle maison va voir d'éminemment « laïc ». Pareil pavillon n'abrite point pareille marchandise, et, comme dit La Fontaine :

Quiconque est loup agisse en loup
C'est le plus certain de beaucoup.

Qui donc accusait nos maîtres de ne rien faire ? Ne voyez-vous pas qu'ils ne cessent de détruire.

Une affaire mystérieuse

LES VÊTEMENTS MACULÉS DE SANG SONT ENVOYÉS AU PARQUET. — LA TRACE DES MYSTÉRIEUX JEUNES HOMMES. — ILS ONT FAIT DES ACHATS A TOURCOING ET ONT DIT PARTIR POUR BRUXELLES, ANVERS ET BUENOS-AYRES. — L'UN D'EUX ÉTAIT ARRIVÉ LE 13 PAR LE TRAMWAY DE LILLE. — LES FAUSSES PISTES. — VOLEURS, DÉSERTEURS OU ?!!

Le Parquet de Lille a reçu samedi matin les vêtements abandonnés vendredi dans la cave du débit Auguste Soenen, rue Carnot 8, et qui étaient, comme nous l'avons dit maculés de sang. Aussitôt il s'est mis en mouvement. De son côté, la police de Tourcoing n'est pas demeurée inactive. La trace des trois mystérieux jeunes hommes a pu être retrouvée et leur signalement a été établi d'une façon précise.

LE BILLET DE TRAMWAY

Dans l'un des vestons laissés dans le cabaret de la rue Carnot on a retrouvé un billet de tramway de Lille à Tourcoing daté du 13 courant. Le propriétaire de ce vêtement avait donc séjourné deux jours en notre ville et il est probable que, comme lui, ses deux camarades aussi étaient arrivés par le même chemin. Cependant la police n'a pu établir avec certitude ce séjour des trois inconnus. Qu'ont-ils fait, où ont-ils logé pendant ce temps ? encore un mystère.

DEUX COMPLETS EN CHEVIOTTE ET DEUX PAIRES DE BRODEQUINS

Vendredi matin les trois énigmatiques personnages se présentèrent au «Magasin Belge», rue de Lille, 26, et pour le prix de 50 fr. se firent délivrer deux complets de cheviotte noire. Ils se rendirent ensuite rue Martine, 4, chez M. Charles Cornellie, marchand de chaussures, où ils achetèrent une paire de brodequins neufs valant 9 fr. et une paire de brodequins d'occasion, valeur 7 fr.

BRUXELLES, ANVERS, BUENOS-AYRES

Le billet de cent francs

Tandis que les marchands servaient ces clients de passage, ils leur dirent qu'ils se proposaient de gagner Bruxelles et de là Anvers où ils s'embarqueraient pour Buenos-Ayres.

M. Alphonse Soenen, le marchand de vêtements du « Magasin Belge », a remarqué que les jeunes hommes avaient en poche un livret qui ressemblait au livret militaire. Est-ce bien sûr ?

En tout cas, pour payer les deux complets l'un des mystérieux clients donna un billet de cent francs sur lequel on lui rendit cinquante francs.

Et voilà qui est étrange pour des gens qui, au début de la rue Carnot, disaient avoir fait, à pied, la route de Lille à Tourcoing.

LES FAUSSES PISTES

La police a surveillé durant toute la journée de samedi les allées et venues de plusieurs rôdeurs. A midi, au cimetière du Pont-de-Neuville, elle crut avoir retrouvé, dans un groupe de trois jeunes gens, ceux qu'elle recherchait. Elle ne tarda pas à reconnaître son erreur. Bref, le soir vint sans qu'il ait été possible d'avoir la moindre indication sur le passage des hommes aux vêtements tachés de sang.

LES HYPOTHÈSES

On savait que ce qui pouvait le supposer n'est pas éclairci depuis hier.

Trois hypothèses ont été mises en avant : 1° Les trois jeunes hommes seraient ceux dont on a signalé la disparition de Saint-Omer et qu'on soupçonne d'avoir trempé dans le meurtre de Marcel Barreau ; 2° Ils seraient des voleurs qui, ayant réussi à se procurer de l'argent par leurs exploits, filent vers la Belgique ; 3° Enfin ils seraient des déserteurs.

Malgré les recherches du Parquet et de la police locale aucune de ces hypothèses n'a pu être vérifiée. Il y a donc lieu d'attendre avant de formuler une appréciation mais nous devons dire que l'opinion la plus répandue est que l'on se trouve en présence des assassins de Saint-Omer.

A LILLE

S'il faut en croire, et la rumeur publique, et les déclarations de plusieurs personnes, le trio aurait passé par Lille, et aurait même partagé, en pleine rue, le produit de leur crime.

Il ne faut plus penser à l'assassinat de Barreau, puisqu'il est retrouvé, mais on est en droit de se demander si ces individus ne sont pas les auteurs d'un autre crime.

En tous cas voici ce que dit M. Guide, 20, rue de la Clef.

A la suite de la lecture des journaux, samedi matin, je me suis souvenu, que jeudi, dans la matinée, alors que je me préparais à me rendre aux Halles, j'aperçus trois individus dont l'un portait un paquet sous le bras.

Un deuxième était occupé à compter de l'argent. Il en distribua à ses camarades.

Je ne m'en suis pas inquiété mais, en voyant les journaux je me suis demandé si les individus de Tourcoing et ceux que j'avais vus n'étaient pas les mêmes.

Jusqu'ici la police ne s'est pas inquiétée de l'affaire.

Peut-être commencera-t-elle maintenant.

L'« Angelus » sonne. — Samedi, contraventions à MM. les curés de Saint-Christophe, de Notre-Dame, du Sacré-Cœur, de Sainte-Anne, de Saint-Louis.

Pharmacien de garde pour le dimanche 17 novembre, à partir de midi. — MM. Despinoy, rue de Lille, 34; Monvoisin, rue du Tilleul, 155; Gratenois, rue de Dunkerque, 227; Declerck, rue de Menin, 164.

Achetez en confiance à Tourcoing chez J. DECROIX, 19, RUE DE TOURNAI, vos PHONOGRAPHES et CYLINDRES.

Les cours d'adultes, au Patronage de la rue Fin-de-la-Guerre, ont repris, depuis un mois, avec une ardeur nouvelle et un succès croissant. Pour répondre aux justes désirs des jeunes ouvriers, et afin de ne point embarrasser les cours par un trop grand nombre d'élèves, la Direction a décidé l'établissement des classes suivantes :

Lundi : Rédaction. — Dessin. — Littérature et diction. — Lecture et écriture. — Allemand.

Mardi : Religion et sociologie. — Religion et histoire. — Religion et Evangile.

Mercredi : Orthographe et composition française. — Orthographe et style. — Anglais. — Sténographie (cours nouvellement fondé).

Jeudi : Formation scientifique par la conférence avec le concours de la Société des projections. Les hommes et les jeunes gens, non inscrits, y sont également invités. Local : 13, rue Fin-de-la-Guerre.

Vendredi : Arithmétique et algèbre. — Arithmétique et problèmes. — Arithmétique et opérations. — Allemand. — Anglais commercial.

Samedi : Comptabilité, de 7 h. à 8 h.—Chant. — Gymnastique suédoise et militaire, avec préparation au brevet d'aptitude (1re section). — Gymnastique (2e section).

Voici les conditions d'admission : 1° Se faire inscrire chez M. Dethoor, 14, rue Delobel ; 2° Assister aux cours obligatoires du mardi et du jeudi ; 3° Suivre régulièrement les cours choisis.

Tous les professeurs sont des professionnels, des hommes et des jeunes gens qui joignent à la science le dévouement à l'égard des jeunes ouvriers. La discipline est stricte, mais imprégnée de la plus grande sympathie et de la plus franche cordialité. Professeurs et élèves sont des amis.

Nous applaudissons de tout cœur à cette grande œuvre sociale. Décidément l'Eglise n'a pas peur de la science, et elle aime toujours le peuple !

Aujourd'hui, ne manquez pas d'admirer les magnifiques étalages de la maison A. Ogez, 19, rue Saint-Jacques, qui vient, pour donner toute satisfaction à sa clientèle, d'installer un nouveau rayon où vous y trouverez, en quantité, des marchandises de bon goût, d'utilité et de fantaisie pour cadeaux : Coutellerie et couverts, orfèvrerie Christofle, jumelles, baromètres, articles de ménage et orfèvrerie en nickel pur.

Vagabonds. — Les gendarmes ont arrêté Gérard Caron, 30 ans, et Désiré Lherbiez, 43 ans, tous deux nés à Lille, qui ont été trouvés en état de vagabondage

CHAPELLERIE SEGARD-DEBOURGE,
29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix de feutres pour Hommes, Dames et Fillettes, Genre chapellet.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 novembre 1907

Naissances. — Roussel André, rue des Orphelins, 24. — Hercelle Denise, rue du Cateau, 11.

Publications de mariages. — Wasiyn Paul, peintre, rue Rambervillers, 83, et Wagnon Adèle, doubleuse, rue Winoc-Chocquel, 27. — Lejaegher Charles, tisserand, rue du Midi, et Verhaeghe Victorine, ménagère, rue Debussy, 6. — Desmet Victor, domestique, rue du Tilleul, et Deroubaix Blanche, sans profession, à Wattrelos. — Baby Henri, peigneur, rue du Tilleul, 163, et Vandewiele Hélène, soigneuse, même adresse. — Morel Camille, boulanger, à Tourcoing, et Renard Catherine, cuisinière, à Paris. — Mahieu Emile ,apprêteur, à Roubaix, et Cau Marie, soigneuse, à Roubaix. — Jansens Achille, mécanicien, à Tourcoing, et Lejeune Gabrielle, couturière, à Roubaix. — Mulier Ernest, professeur, à Tourcoing, et Thibaudt Andrée, institutrice, à Paris. — Lescaine Jules, tailleur de pierres, à Tourcoing, et Lefebvre Lisa, ménagère, à Mouvaux. — Lecomte Alphonse, tisserand, quai du Halot, 5, et Koenig Berthe, ménagère, quai du Halot, 95. — Dufermont Louis, magasinier, rue Achille-Testelin, et Barbe Juliette, épicière, rue Amber, 58.

Mariages. — Debaere Henri, charretier, et Delacroix Julienne, ménagère. — Geldoff Emile, menuisier, et Vermersch Marie, soigneuse. — Deleplanque Gustave, sculpteur, et Deleplanque Elise, soigneuse. — Dumoulin Désiré, tisserand, et Lin Marguerite, soigneuse. — Olivier Arthur, tisserand, et Duterte Zoé, doubleuse. — Terrier Louis, raitcheur, et Dupont Maria, soigneuse. — Vandersplassche Alphonse, mouleur, et Lecomte Flore, bobineuse. — Voreux Paul, cordonnier, et Gaermynck Rachel, tailleuse. — Vandenborre Alfred, domestique, et Lepers Jeannette, peigneuse.

Décès. — Pouplier Elise, 77 ans, rue de l'Espierre, 8. — Letheuré Elisabeth, 16 ans, rue des Piats, 61.

PHOSPHATINE FALIÈRES Aliment des Enfants

BOUSBECQUE

Fête patronale. — A l'occasion de la solennité de la fête de Saint-Martin, patron de la paroisse, la Musique municipale exécutera pendant la grand'messe les morceaux suivants de son répertoire : La Robertsau, allegro, Sellenick. — Les Diamants de la Couronne, ouverture, Auber. — Andante religieux et les Cadets de Bousbecque, J. Castejein.

Toujours le Mieux
COFFRES-FORTS FICHET
Incombustibles
Sur 18, R. Nationale, Lille.

HALLUIN

Pharmacien de garde. — M. Verclytte, angle des rues de Lille et de l'Eglise.

HALLUIN. — Du 16 novembre. — Naissances. — Braems Alphonse, rue de la Profession. — Vervaeke Hermance, rue Pilon.

A l'Exposition des Commerçants, la Cie Anglaise, grande maison de tailleur, Grand'Place, et coin de la rue Neuve, s'est encore distinguée par le bon goût de ses étalages et le choix de draperies joint à cela la variété de coloris. Rafraîchissant cette maison, depuis son installation tient la premier rang parmi les tailleurs à la mode, et nous lui adressons toutes nos félicitations.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Séance récréative. — Aujourd'hui, dimanche 17 novembre et lundi 18, les jeunes gens du Patronage de Neuville-en-Ferrain, infriront leur séance aux membres honoraires.

Ils interprèteront « Le Drapeau du 1er grenadiers », drame militaire en 3 actes et « Le docteur Oscar », comédie vaudeville en un acte.

Nul doute que cette séance, n'attirera, comme de coutume de nombreux spectateurs. Par leur grand nombre, ceux-ci montreront qu'ils savent apprécier le dévouement et le talent des jeunes acteurs.

Union Républicaine Libérale. — Aujourd'hui dimanche, à 4 h. précises du soir, réunion des adhérents du groupe de la Place, au café de la Pomme d'Or.

Ordre du jour : Election du président; tombola offerte par le Comité directeur. Présence indispensable.

— A 4 h. précises du soir, réunion des adhérents du groupe de la Vieille Motte, au café du Bœuf d'Or.

Ordre du jour : Tombola offerte par le Comité directeur. Communications importantes.

Les heures de réunion sont avancés en raison du concert organisé par la patronage.

Institut du Dr VOET
BONSECOURS-PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)
Hydrothérapie

LINSELLES

Un cheval emballé. — Hier après-midi, M. Charles Vandemarlière, cultivateur à Roncq, revenait de Quesnoy en cabriolet, attelé d'un jeune cheval, lorsque arrivé sur le gravier qui conduit à Linselles, son cheval se cabra et le conducteur ne sut le maintenir. Heureusement, un cantonnier, qui déjà s'était signalé cinq fois pour des faits analogues sur le territoire de Bondues, M. Henri Noppe, hameau de la Citadelle, à Bondues, se jeta résolument à la tête de l'animal et parvint à le maîtriser après avoir été traîné sur un parcours d'une dizaine de mètres.

MOUVAUX. — Mariage. — Charles Louis Decock, tisserand, et Marie Monnet.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, est une maison régionale ; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement : il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en Province. 2

MERVILLE

La mystérieuse affaire de Caudescure

Les recherches continuent

M. Coupillaud a invité les maires des communes riveraines de la route de Saint-Omer à faire ce qui était en leur pouvoir pour activer les recherches dont il a pris la direction.

La gendarmerie d'Hazebrouck, de son côté, poursuit activement ses recherches, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat permettant de suivre une piste quelconque.

Le magistrat instructeur avait envoyé des commissions rogatoires à Lens et à Avion, pour connaître l'opinion des bourreliers chez lesquels le jeune Marcel a travaillé avant d'être embauché par M. Lal-[illegible], de Locon. Les anciens patrons du disparu ont, paraît-il, donné sur lui des renseignements peu favorables, qui le font apparaître à présent sous un jour tout autre. Ce n'est plus de garçon rangé et sérieux qu'on nous avait représenté, et les anciens patrons lui reprochent même des faits assez graves.

Nous avons dit que des lettres trouvées à Locon dans la malle de Marcel Barreau indiquaient que le jeune homme entretenait une correspondance avec une parente, une jeune fille de Paris. On pouvait donc supposer que Marcel Barreau avait rejoint cette personne, sans avertir qui que ce fût. Une lettre parvenue à Saint-Omer indique le contraire.

M. Henri Andrieu, oncle du disparu, avait, en effet, constaté que son neveu correspondait avec une jeune fille, nommée Louise Faugères, demeurant à Paris, 66, rue de Longchamp.

Or, dans la lettre qu'il a reçue jeudi après-midi, la mère de l'enfant disparu demande à M. Andrieu s'il a pas reçu des nouvelles de son fils et elle a lu en même temps des coupures de journaux concernant la disparition de l'orphelin.

Il serait retrouvé

D'autre part un journal du soir donne l'information suivante

« Le jeune Marcel Barreau, dont on a signalé la mystérieuse disparition à Merville, et que l'on croyait assassiné dans la forêt de Nieppe, a été retrouvé à Paris, dans une cellule de la prison de la Santé, où il est détenu, depuis le 6 novembre, sous le nom de Hermant, sous l'inculpation de vagabondage. »

BARREAU A BIEN ÉTÉ RETROUVÉ A PARIS

Nous recevons la dépêche suivante :

Paris. — Marcel Barreau a été arrêté boulevard Saint-Germain, dans la nuit du 5 au 6 novembre, pour vagabondage.

Il avait une bicyclette.

Mis à la disposition de M. André, juge d'instruction, il lui avait dit qu'il s'appelait